

PREMIERE PARTIE

**POSITION DU BURUNDI DANS LE MONDE
ET HISTORIQUE DE SON EDUCATION**

CHAPITRE I - SITUATION DU BURUNDI DANS LE MONDE

Il nous semble que nous ne pouvons pas parler des problèmes concernant l'éducation et la scolarisation d'un pays, sans présenter celui-ci à ceux qui ne le connaissent pas ou ne le connaissent que très vaguement. Dans ce chapitre, nous allons donc voir succinctement : le pays, son climat, sa population, ses structures politiques et économiques. Nous joindrons quelques cartes que nous jugeons nécessaires pour qu'on puisse se faire une idée exacte et comprendre certaines données. (Voir cartes 1 et 2 p. 9 et p. 10).

I - PAYS -

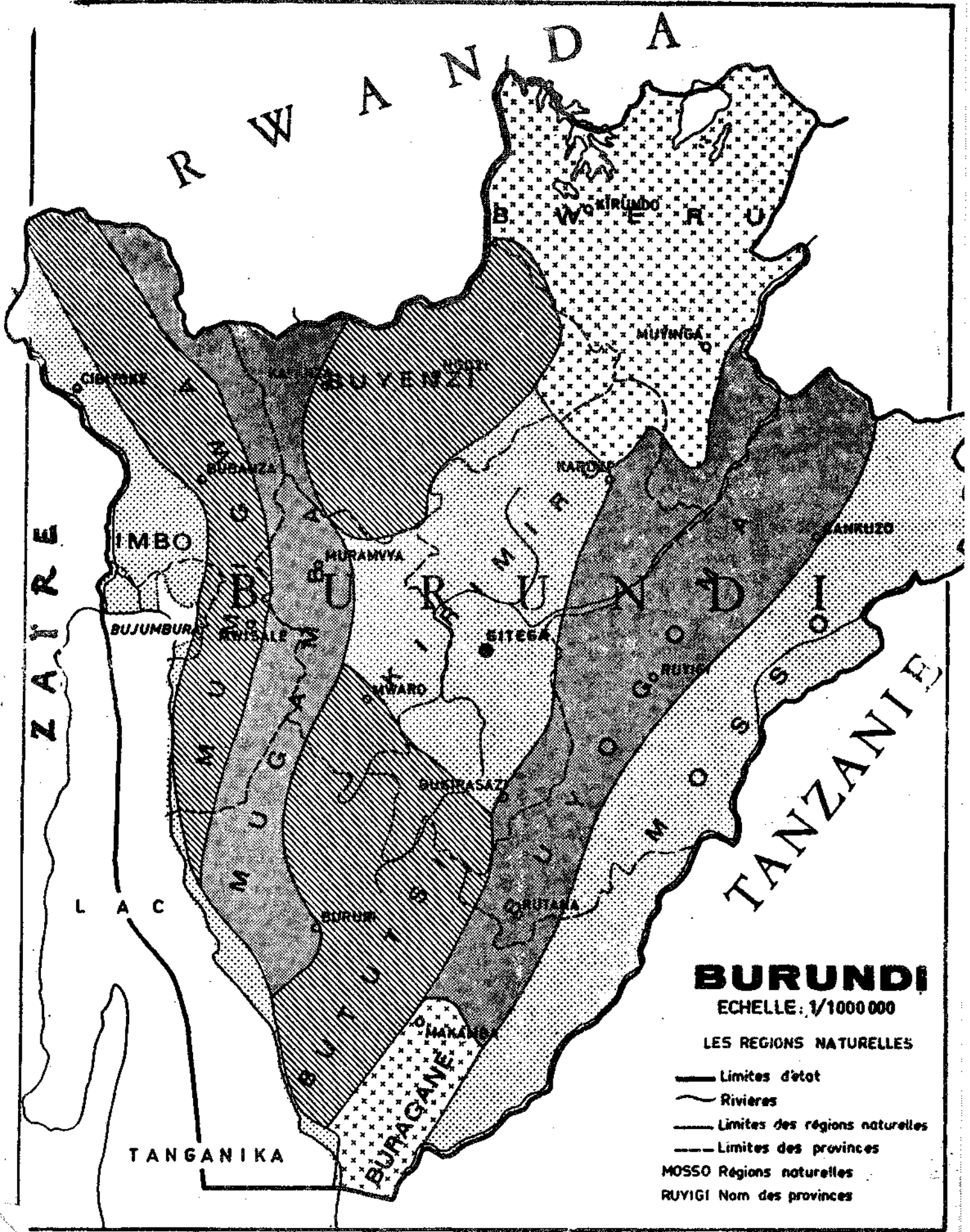
Le Burundi s'étend entre les parallèles 2°45' et 4°28'30" de latitude sud, et entre les méridiens 29° et 30° 53' de longitude Est de Greenwich. Sa superficie est de 27.834 Km².

Limité au Nord par le RWANDA, au Sud et à l'Est par la TANZANIE, à l'Ouest par le ZAIRE, le Burundi est un pays au relief tourmenté, sans accès direct à la mer. L'altitude moyenne du pays est élevée. Une zone montagneuse dont l'altitude s'étage entre 2000 et 3000 mètres forme la Crête Nil-Zaïre (1). Elle va du Sud du Burundi jusqu'au Nord, et se prolonge bien loin dans le Rwanda. C'est dans les montagnes boisées du Sud du Burundi que se trouve ce qu'il est convenu d'appeler la Source la plus méridionale du fleuve Nil. A part une plaine longeant le lac Tanganika (773 m d'altitude) la plus grande partie du pays est couverte par un plateau central d'une altitude moyenne de 1700 m. Situé à 2000 Km de l'Océan Atlantique et à 1200 Km de l'Océan Indien, le Burundi apparaît comme un îlot montagneux entouré d'une part, par la forêt basse, chaude et humide de la cuvette Zaïroise et d'autre part, par les plateaux arides de la Tanzanie. Le port le plus proche est celui de Dar-Es-Salaam en Tanzanie, situé à 1200 Km de Bujumbura - capitale du Burundi - et où transitent la quasi-totalité des exportations du Burundi.

Le Burundi se divise en régions naturelles (voir carte n° 3 p. 15) qui se distinguent par la topographie, la géologie, le climat, la flore et la faune.

- IMBO : est la région la plus basse du pays. Elle s'étend le long de la rivière Rusizi et du lac Tanganika. L'altitude moyenne ne

(1) - Cette Crête sépare l'Hydrographie du Burundi en deux parties. Les eaux se trouvant du côté droit de la Crête s'acheminent vers le fleuve Nil et celles du côté gauche vers le fleuve Zaïre.



BURUNDI

ECHELLE: 1/1000 000

LES REGIONS NATURELLES

- Limites d'état
- ~ Rivieres
- Limites des régions naturelles
- Limites des provinces

MOSSO Régions naturelles
 RUYIGI Nom des provinces

dépasse pas 850 m et le climat y est tropical. La flore naturelle dominante est représentée par des acacias, des palmiers élaeis, etc... Actuellement cette région est convertie en paysannat avec l'aide du F.E.D. (1) au gouvernement du Burundi.

- MUMIGWA : est une zone de transition entre Imbo et la Crête Nil-Zaire. Malgré son relief chaotique, elle est propice aux cultures vivrières et au café.
- BUFUNDU-MUGAMBA : comprend les hauts sommets de la Crête : Nil-Zaire où les pluies sont abondantes et la température basse. C'est la zone des forêts par excellence, divisée en trois secteurs de végétation : la zone des bambous, la zone des résineux et la zone des essences feuillues.
- BUTUTSI : est constitué par de grands plateaux recouverts d'une savane herbeuse et dont le climat est assez froid et pluvieux.
- BUYENZI : favorisé quant au climat et à la fertilité de ses terres, s'étend sur presque tout le territoire de la province de Ngozi. Il est caractérisé par d'immenses vallées.
- KIRIMIRO : situé au centre du Burundi, possède un climat favorable ; sur son sol de richesse moyenne, la culture du café est généralisée et la production vivrière assez intensifiée.
- BWERU : situé au Nord-Est du Burundi, connaît une saison sèche plus marquée que les régions agricoles du plateau central.
- BUYOGOMA : est traversé du Sud-Ouest au Nord-Est par de grandes chaînes de montagnes qui font alterner des terrains très fertiles avec des savanes boisées. Il est relativement peu peuplé. Outre les cultures coutumières, les arachides et le soja y trouvent un milieu propice.
- BUGESERA : entouré de vallées marécageuses, a pris un caractère semi-désertique par suite des feux de brousse périodiques. Son climat est chaud et sec, ses pluies très irrégulières.

(1) - F.E.D. (Fond Européen de Développement).

- MOSO : région de climat chaud, sec et irrégulier, à l'altitude moyenne de 1300 m, fut pratiquement abandonnée par ses habitants en raison de la maladie du sommeil, vers 1935 - 1940, et des déprédations des animaux sauvages.

II - CLIMAT -

Le climat varie selon les régions, : tropical dans la plaine de la Rusizi et du lac Tanganika, où la température moyenne annuelle est de plus de 23°, il est rude sur la partie dorsale de la Crête Nil-Zaïre avec une température moyenne annuelle de 17°3 ; les pluies y sont fréquentes et causent souvent des refroidissements brusques. Sur les hauts plateaux qui constituent les trois-quarts de la superficie du pays, le climat est généralement tempéré et la température moyenne annuelle y est de 20°.

Deux saisons principales : la saison de pluie - d'octobre à mai - et la saison sèche - de juin à septembre - ; les pluies souvent torrentielles, tombent surtout dans l'après-midi. Sur les collines, les champs sont cultivés pendant la saison de pluie. Durant la saison sèche, c'est le tour des marais drainés par le service de l'agriculture.

Au point de vue climat, aucun pays n'est comparable au Burundi en Afrique si ce n'est le Rwanda. A ce sujet, voici ce que nous dit M. ROZIER : "La nature a fourni au Burundi la douceur du climat, un réseau hydraulique très complet, l'alternance des forêts et des step-pes aux hautes herbes fourragères, la présence de lacs aussi mouvants que des mers agitées, aux lits instables, les orages qui déchirent la nue, les hautes cimes dont les nuages cachent les sommets, et, entre elles, le sol moutonné que l'on n'atteint que par de véritables sentiers. Tout paraît fait pour demeurer seuls, isolés les uns des autres, le tout coupé de rencontres rituelles qui accentuent la mouvance" (1).

III - HYDROGRAPHIE -

L'hydrographie du Burundi est répartie en deux bassins ; celui du Zaïre et celui du Nil. Cette répartition est inégale. Le bassin du Zaïre draine les eaux du lac Tanganika et de la Rusizi.

Le bassin du Nil draine les eaux de nombreux torrents et

(1) - R. ROZIER - Le Burundi, Pays de la Vache et du Tambour, p. 33.

rivières. Les deux principales rivières du Burundi sont la Ruvubu et la Ruvyironza, considérées comme la source la plus méridionale du fleuve Nil.

Dans l'ensemble, le réseau hydrographique du Burundi est peu développé et est composé exclusivement de rivières dont le lit déborde en vastes marécages de papyrus ou en torrents, qui, souvent asséchés de juin à octobre, se gonflent à la saison des pluies.

Le réseau hydrographique secondaire est peu dense dans le Sud du pays : l'eau s'y concentre dans les ravines parfois complètement séparées du réseau.

IV - POPULATION -

Donnons un aperçu historique pour mieux saisir certaines données sociales du Burundi.

Actuellement, trois races y cohabitent, à savoir : les BATWA, les BAHUTU et les BATUTSI.

a) Les BATWA.

On considère généralement les Batwa comme les premiers arrivés dans le pays. Ils ne sont plus nombreux. On pense que, sous la poussée des immigrations hutu, une grande partie s'est retirée dans les forêts autour de l'Equateur.

Leurs rapports avec les Bahutu et les Batutsi étaient fort limités. Par exemple, un Mutwa (singulier de Batwa) ne pouvait participer à aucune réunion organisée, soit par les Bahutu, soit par les Batutsi. Sous aucun prétexte, un Muhutu (singulier de Bahutu) ou un Mututsi (singulier de Batutsi) ne pouvait entrer dans une case d'un Mutwa. Il était exclu de conclure un mariage entre les membres de la famille twa et ceux des deux autres ethnies. Ils formaient un monde à part, vivant à l'écart et en marge de la société.

N'ayant pas de propriétés foncières bien déterminées, la forêt dont ils vivaient par la chasse et la cueillette n'existant pratiquement plus, les Batwa ont dû, pour gagner de quoi vivre, se mettre au service des Bahutu et des Batutsi. C'est de la poterie qu'ils tiraient la plus grande partie de leurs ressources.

Actuellement, les Batwa du Burundi connaissent une certaine promotion sociale. Leurs enfants peuvent aller à l'école. Ils ne

sont plus considérés comme des citoyens de seconde zone. Ce sont des Burundais au même titre que leurs compatriotes Hutu ou Tutsi et jouissent par là des mêmes droits de citoyen. C'est un effort incontestable qui a été fait au niveau des deux autres groupes, car il y a à peine quelques dizaines d'années, d'aucuns pensaient qu'un Mutwa n'était pas un homme comme les autres. Voici d'ailleurs ce qu'écrivait en 1936 M. RYCKMANS, ancien Gouverneur Général du Congo Belge, qui, à l'époque, était résident en Urundi : "Menacer quelqu'un de l'envoyer chez les Batwa, c'est une injure qui se lave dans le sang. Cette race de parias se trouve dans une bonne partie de l'Afrique, partout également méprisée et partout également libre. Il y a lieu de croire qu'ils sont les descendants des premiers occupants du sol. Condamnés à une rigoureuse endogamie, il est à craindre qu'ils disparaissent bientôt" (1).

b) Les BAHUTU.

Les Bahutu du Burundi font partie du groupe de population dite Bantoues. Leur origine n'est pas très bien connue. Certains théoriciens la situent en Océanie, d'autres en Asie. Ils auraient occupé le Burundi au cours du premier millénaire de notre ère. Cependant, il paraît vraisemblable d'admettre comme fondée, la théorie selon laquelle, le peuplement du Burundi se situe dans le cadre du grand mouvement de migrations bantoues (2). Ils étaient peut-être arrivés au Burundi au Xe ou au XIème siècle. Ils auraient ensuite conquis le pays progressivement étape par étape. Cette pénétration a exigé sans doute des siècles pour atteindre son terme.

Pour faciliter leur établissement, les Bahutu ont commencé par incendier et défricher la forêt pour installer leur agriculture. Etant donné que la forêt était la zone des Batwa et que les Bahutu la leur reconnaissaient de droit, il leur a fallu indemniser les Batwa pour pouvoir déboiser et défricher la forêt. L'indemnité consistait à offrir un mouton ou une chèvre aux Batwa.

Les Bahutu possédaient une civilisation matérielle développée. Ils parlaient une langue dynamique et chargée, que les autres populations utiliseront par la suite. Le groupe familial est la base de

(1) - P. RYCKMANS - Des gens de toute taille, in Grands Lacs, 1936, n° 5 et 6, p. 280.

(2) - Pour plus de détail, cf. A. BOYAYO et Th. BUTARE, Abrégé d'Histoire du Burundi, p. 3.

l'organisation non seulement économique mais aussi sociale. Le père est possesseur des biens et gardien de la propriété familiale, comme partout où le régime familial est patriarcal. Selon R. CORNEVIN, "c'est l'invasion des Batutsi qui a mis fin au pouvoir des Bahutu" (1).

c) Les BATUTSI.

Les Batutsi du Burundi, comme ceux du Rwanda, sont pasteurs hamites. Ils sont apparentés à tous les peuples nilo-éthiopiens de l'Afrique orientale. On les rencontre dans les régions des Grands Lacs. Ils sont Hima, Pororo, Batutsi, selon qu'ils appartiennent à l'Ouganda, Kitara, ou Rwanda-Burundi (2). D'après M. BOURGEOIS, "ils occupent le Rwanda, le Burundi, le Kiziba, l'Ukya, le Nkole, l'Ufipa, le Banyamwezi, le Toro, le Buganda, l'Usongø et le Kivu (3).

On trouve deux fractions bien distinctes de groupements tutsi au Burundi : les Batutsi - Banyaruguru et les Batutsi - Bahima. Les Banyaruguru (les gens du Nord) seraient venus probablement au Burundi en passant par le Rwanda autour du XV^{ème} siècle. Les Bahima seraient arrivés au Burundi par l'Est aux environs du XVIII^{ème} siècle.

d) RAPPORTS NUMERIQUES ENTRE LES TROIS ETHNIES .

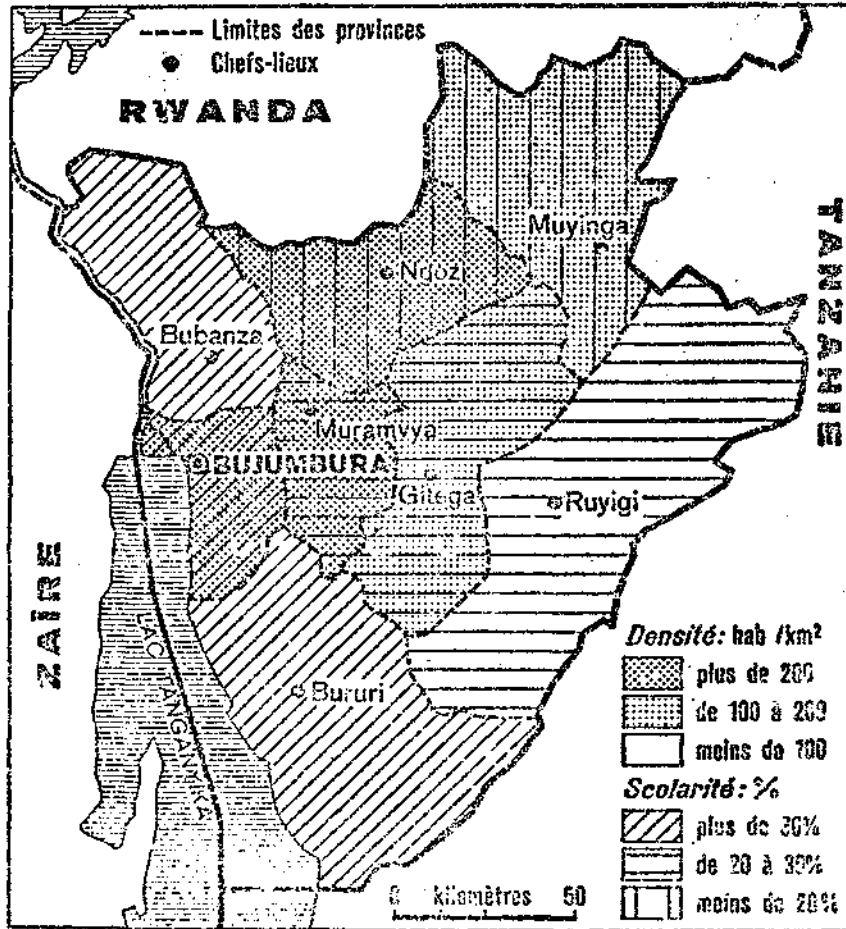
Il est actuellement difficile de chiffrer exactement l'importance des différentes ethnies, étant donné d'une part les brassages qui se sont opérés et, d'autre part, l'abandon, depuis l'indépendance, de l'usage colonial de marquer l'origine ethnique et clanique dans les livrets d'identité. Les chiffres les plus divers ont été avancés par plus d'un auteur estimant les proportions relatives des Batwa, des Bahutu et des Batutsi respectivement à 1 %, 80 % et 19 % de la population totale. Il est fort anormal que de tels chiffres se répètent indéfiniment depuis 1900 sans qu'aucun changement ne se soit opéré jusqu'aujourd'hui, étant donné que les métissages ont été et sont encore nombreux entre les deux ethnies principales : Bahutu et Batutsi. Laissons parler MM. BOYAYO et BUTARE : "De ce témoignage, nous déduisons que les métissages issus de mariages mixtes entre Bahutu et Batutsi constituent un nombre assez élevé. Ce phénomène ne trouve pas d'égal au Rwanda où la tendance

(1) - R. CORNEVIN - Histoire de l'Afrique Noire, Tome II, p. 534.

(2) - R. CORNEVIN - Op. cit., p. 539.

(3) - P. BOURGEOIS - Banyarwanda et Barundi, Tome I, p. 59.

DENSITE DE LA POPULATION



CARTE N° 4

Source: J.-P. CHRETIEN

endogamie est très prononcée. Les unions maritales entre les Hutu et les Tutsi étaient nettement plus rares au Rwanda. Il ressort de ce fait que l'élément hutu rwandais est de loin supérieur à sa contrepartie burundaise dont une nombreuse ascendance s'est absorbée dans l'ethnie Tutsi. Il devient ainsi évident que les Batutsi du Burundi sont de loin plus nombreux que ceux du Rwanda. Dès lors l'objectivité nous oblige de bannir de la mémoire, ces affirmations gratuites et de nature malveillante qui ont, si longtemps présidé à la répartition des ethnies. Pour le moment donc, nous nous refusons à reprendre ces chiffres très peu scientifiques. Nous renonçons également en attendant que la lumière se fasse, à spéculer sur des hypothèses contestables" (1).

Suivant l'enquête démographique par sondage effectuée en 1965 par IRUSTAT - Institut Rundi de Statistiques - la population du Burundi a été évaluée pour 1967 à 3.340.000 habitants, ce qui, compte tenu d'une superficie de 27.834 Km², se traduit par une densité de population allant de 36 à 327 habitants au Km² (voir carte n° 4, p. 21), soit en moyenne 131 habitants au Km², densité exceptionnelle en Afrique.

En 1972, le taux de croissance démographique a été estimé de l'ordre de 2,5 % par an. Selon les prévisions et compte tenu du taux de croissance, la population du Burundi doublerait en 28 ans, au rythme d'environ 80.000 habitants par an (2).

Comme beaucoup d'autres pays en voie de développement, le Burundi compte une forte proportion de jeunes. En 1965, les moins de 20 ans représentaient 55 % tandis que les plus de 60 ans ne représentaient que 5,8 %. A titre d'exemple, voici la répartition par âge et par sexe de 1000 personnes. Vous remarquerez tout de suite que le Burundi est un des pays les plus jeunes d'Afrique.

	sexe masculin	sexe féminin	Total
De 0 à 14 ans	234	234	468
De 15 à 59 ans	233	240	473
De plus de 60 ans	26	33	59
	493	507	1.000 (3)

(1) - A. BOYAYO et Th. BUTARE, op. cit., p. 4.

(2) - Pour plus de détails, cf. Plan quinquennal de développement économique et social du Burundi, 1968 - 1972 - Bujumbura, Ministère du Plan, p. 11

(3) - Plan Quinquennal, ibidem, p. 33.

Dans la tranche de 15 à 19 ans, 12,2 % des femmes sont mariées contre 3,4 % seulement en ce qui concerne les hommes. Corrélativement, le pourcentage des célibataires décroît rapidement dans les deux sexes de 87,8 % chez les femmes et de 96,6 % chez les hommes dans la tranche de 15 à 19 ans. Il tombe à 11,8 % et à 28,3 % dans la tranche de 20 à 29 ans, puis à 1,4 % et à 2,1 % dans la tranche de 30 à 39 ans.

La proportion de veuves et divorcées atteint 13,7 %, contre 2,5 % de veufs et divorcés.

La polygamie est peu pratiquée ; elle ne représente que 4%.

e) CONFLITS INTERMITTENTS ENTRE LES DEUX PRINCIPALES ETHNIES.

Ces dernières années, le Burundi est en général cité à propos d'analyses trop souvent superficielles de ses "problèmes ethniques", alors que la façon dont il tente de répondre concrètement aux défis socio-culturels posés à l'Afrique des années 1960 - 1970 mériterait plus d'attention. Il est regrettable que certaines personnes, qui ne connaissent pas suffisamment ou pas du tout la réalité burundaise, accentuent dans leurs informations des cas négatifs qui exaspèrent les honnêtes gens et entretiennent ainsi le ressentiment parmi la paisible population burundaise.

A première vue, les conflits ethniques qui ont par trois fois secoué le Burundi (1965, 1969 et 1972) revêtent un caractère paradoxal, étant donné que, en Afrique, très peu de pays avaient connu avant la colonisation, un degré d'intégration aussi élevé. Les trois ethnies parlaient et parlent encore aujourd'hui la même et unique langue : le KIRUNDI. Elles adoraient le même dieu : IMANA. Elles étaient soumises à une même autorité monarchique : le MWAMI. Apparemment, la différence résidait dans les activités économiques : traditionnellement, les Batutsi étaient éleveurs, les Bahutu cultivateurs et les Batwa potiers (1).

Sur le plan économique comme sur le plan social, sur le plan psychologique comme sur le plan culturel, les deux principales ethnies du Burundi avaient sérieusement réalisé entre elles une inter-pénétration qu'on aurait dû prendre au sérieux. Bahutu et Batutsi

(1) - Pour se faire une idée précise du Burundi, cf., l'ouvrage de G. MPOZAGARA, la République du Burundi, Editions Berger-Levrault, 1971, 72 pages.

vivaient en bonne harmonie et avaient fusionné beaucoup plus que ne pourraient le penser des observateurs étrangers, distraits et obnubilés par les écrits de certaines personnes qui prennent leurs désirs pour des réalités. Des auteurs ont établi des caractéristiques physiques et culturelles de chacune des deux ethnies mais en réalité bon nombre de Burundi ne répondent pas à ces clichés. Pendant les événements de 1972, par exemple, des Bahutu sont morts sous le coup de la machette parce que les rebelles les prenaient pour des Batutsi. Dans d'autres endroits où les rebelles avaient tout mis à feu et à sang, des Batutsi étaient épargnés parce qu'on les prenaient pour des Bahutu. Sur le plan culturel surtout, il est pratiquement impossible d'identifier clairement l'apport respectif de l'une des deux ethnies, tellement la longue cohabitation a transformé les caractéristiques de chacune en particulier. Mais, l'objectif de notre travail étant scientifique, il ne nous semble pas nécessaire de nous étendre sur ce problème, qui relève plutôt de la compétence des spécialistes des Sciences Politiques.

V - STRUCTURE POLITIQUE -

Le sort politique du Burundi moderne fut arrêté à la Conférence Internationale de Berlin en 1885 : Le Burundi fut annexé diplomatiquement à la colonie allemande qui, en 1890, prit le titre de "Protectorat de l'Afrique Orientale Allemande" (1).

En 1916, le Burundi fut conquis par les troupes belges. La Belgique commença par organiser le Burundi au point de vue politique, social, moral et économique.

En 1919, la Société des Nations confia à la Belgique l'administration du Burundi. En janvier 1946, le Burundi fut placé sous le régime de Tutelle dépendant de l'O.N.U.

C'est en 1899 que débuta sérieusement la colonisation allemande avec la fondation de la "MILITARSTATION" d'Usumbura (2). Et déjà en 1909, dix années après, des directives claires étaient données en vue de l'administration du territoire occupé. Directives qui nous en disent long sur ce qui suivra plus tard : "La politique la meilleure pour l'Urundi devra être celle-ci ; d'une part conserver ou créer des royaumes (Sultanaten) assez étendus et assez puissants pour être en temps

(1) - DAS DEUTSCH -OST- AFRIKANISCHE SCHUTSGBIET.

(2) - Cf. P. RYCKMANS - Une page d'histoire coloniale : l'occupation allemande dans l'Urundi, p. 5.

de paix, des moyens de gouvernement pratiques et naturels. D'autre part éviter qu'ils soient assez étendus et assez puissants pour pouvoir mettre en ligne en temps de guerre, des forces réunies dans une organisation unique supérieures à nos forces combattantes à nous. Il faudra s'efforcer conformément à la maxime "divide et impera" - divise et règne - de créer plusieurs Etats qu'une diplomatie habile puisse opposer l'un à l'autre en cas de besoin⁽¹⁾.

Cette prise de position empreinte de réalisme politique donna un solide coup d'envoi au système de l'administration indirecte qui consiste à s'appuyer sur les cadres politiques existants en les renforçant et en les durcissant bien entendu. Pour des raisons également de facilité, le colonisateur s'appuya sur des princes de sang pour gouverner. "En coiffant donc le régime traditionnel sans suffisamment chercher à le réformer et ce, uniquement pour s'en servir ; en durcissant et en éternisant même les méthodes administratives, au point de rendre l'Etat semblable à un poids physique, massif et anonyme, la colonisation a contribué à faire perdre aux Burundi le sens et l'amour de la patrie, tant alimenté auparavant par l'attachement aux autorités de la part des subalternes et du peuple" (2).

Indépendant depuis le 1er juillet 1962, le Burundi comprend administrativement 8 provinces divisées en 18 arrondissements et 78 communes. Les provinces sont dirigées par des gouverneurs, les arrondissements par des commissaires d'arrondissements et les communes par des administrateurs communaux.

République depuis Novembre 1966, le Burundi a pour devise : Unité, Travail, Progrès. C'est un pays charnière, à la lisière de deux Afriques. L'Afrique orientale anglophone et l'Afrique francophone. Il est presque à la limite de l'Afrique indépendante et de l'Afrique sous domination portugaise. Le Burundi est donc bien au milieu d'une "région tempête". Cette situation géographique influe bien sûr, sur la politique intérieure et extérieure du pays, mais elle est aussi une variable dont tiennent compte les grandes puissances dans leur calcul politique concernant cette "région tempête", d'autant plus que le Burundi est entre deux grands pays africains avec lesquels il entretient de bonnes relations et dont l'un est qualifié pro-occidental par excellence et l'autre pro-chinois sans réserve. Par là même, sa position géographique lui confère un certain poids politique.

(1) - VON GOTZEN - Lettre du 25 mai 1909, cité par P. RYCKMANS, in op. cit., p. 17.

(2) - Dossier Burundi, Bujumbura, Décembre, 1972, p. 4.

Actuellement le Burundi poursuit une politique de non-alignement, voulant garder une neutralité entre deux grands "blocs" qui se partagent le Monde. Il est membre de l'Organisation de l'Unité Africaine - O.U.A. - associé à la Communauté Economique Européenne - C.E.E. -, membre de l'Organisation des Nations-Unies - O.N.U. - et de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture - UNESCO - .

VI - STRUCTURE ECONOMIQUE -

Plus de 95 % de la population burundaise vivent de l'agriculture; Cette agriculture est, pour 99 %, une agriculture de subsistance. 80 % des exportations sont agricoles (café, coton, thé). 55 % du produit intérieur brut sont auto-consommés par la masse paysanne. Seul un faible reliquat est commercialisé.

L'industrie et le commerce, très peu développés, sont en général entre les mains d'étrangers, pour la plupart Belges, Grecs, Indous, Pakistanais ou Arabes.

Quant à l'élevage (500.000 bovins et 1.100.000 ovins et caprins), le troupeau est excessif et mal exploité (1). Le produit de l'élevage ne constitue qu'une infime partie des exportations : viandes, lait, beurre, œufs, fromage, sont absorbés par le marché local ; les peaux sont exportées.

Le dualisme est un autre trait important de l'économie du Burundi. Il y a coexistence de deux types d'économies : d'un côté le secteur traditionnel et de l'autre le secteur moderne. Le premier répond aux caractéristiques suivantes : l'organisation est basée sur la communauté clanique ou familiale. Les impératifs économiques sont secondaires par rapport aux impératifs sociaux et culturels ; ceci est vrai surtout pour l'élevage du bétail où les motivations de rendement cèdent devant les motivations de prestige. Les techniques rudimentaires ne visent donc qu'à satisfaire les besoins élémentaires de l'homme.

La pêche est pratiquée au Burundi surtout dans le lac Tanganyika et les lacs intérieurs au Nord-Est du pays . Ces lacs, et tout particulièrement le lac Tanganyika, sont très poissonneux. Dans ce

(1) - Cf. La Revue : EUROPE-France-OUTREMER, n° 435, avril 1966, p. 52.

dernier, la pêche se pratique surtout la nuit à la lueur de lampes montées sur les bateaux. Il y a trois sortes de pêches : l'une coutumière, pratiquée en pirogues par un grand nombre de riverains, l'autre, artisanale, pratiquée par des pêcheurs utilisant des barques jumelées, de type catamaran; la troisième, industrielle, qui met en œuvre de petites flottilles composées d'un chalutier et de plusieurs bateaux porteurs les uns de lampes, les autres de filets.

Il existe de nombreux indices de minéralisation au Burundi et sa prospection géologique ne fait que commencer. La découverte de certaines substances qui, pour la plupart, rentrent dans la catégorie des matières moyennement pondéreuses, pourrait, en fonction de l'importance des gisements, ouvrir de nouvelles perspectives d'exploitation, pour autant qu'elles s'avèrent économiquement rentables, soit en vue de l'exploitation, soit en vue d'une utilisation locale.

Dans l'état actuel des connaissances du sol et du sous-sol du Burundi, il serait toutefois hasardeux de fonder des espoirs illimités sur les ressources que l'exploitation minière est susceptible d'apporter au Burundi. Les principaux minerais déjà prospectés et exploités sont : l'or, la cassitérite, la colombo-tantalite, le bastnaésite, le wolfram, le cuivre, le plomb, l'albitite, la bauxite, le fer, le kaolin, les carbonatites, les lithiques, le béryl, le mercure, le nickel, l'uranium, le manganèse, le vanadium, le chrome, etc ... ; la plaine de la Rusizi semble particulièrement prometteuse en pétrole et en sel, près de Bujumbura.

Quant à l'énergie, la ville de Bujumbura - capitale du Burundi - est raccordée à la centrale hydro-électrique de Bukavu au Zaïre (à 150 Km de Bujumbura) dont la capacité est de 12.600 Kw. En outre, la Régie des eaux dispose de deux centrales thermiques installées à Bujumbura (2.700 Kw) et à Gitega (380 Kw). Certaines firmes industrielles possèdent leurs propres centrales exploitées ou tenues en réserve pour couvrir éventuellement leurs seuls besoins.

Des projets sont actuellement à l'étude pour l'exécution sur la rivière Ruvubu, d'une centrale hydro-électrique qui libèrerait le Burundi de sa dépendance vis-à-vis de Bukavu.

Nous avons déjà mentionné que l'industrie et le commerce sont très peu développés. En voici cependant quelques aspects :

a) INDUSTRIE AGRICOLE.

- Le café : il existe 8 usines pour le traitement ou la torréfaction du café.

- Le coton : l'usinage du coton se fait dans deux usines ; une autre usine procède à l'extraction de l'huile et à la récupération des sous-produits (linters, tourteaux).
- Le thé : deux usines principales fonctionnent depuis quelques années ; deux autres sont sur le point d'être achevées.

b) INDUSTRIE ALIMENTAIRE.

Elle est représentée principalement par une brasserie - limonaderie installée à Bujumbura. Une laiterie et plusieurs boulangeries - biscuiteries complètent cette branche d'activité.

c) INDUSTRIE TEXTILE.

Il existe à Bujumbura deux ateliers de confection et une fabrique de couvertures.

d) INDUSTRIE CHIMIQUE.

Deux firmes fabriquent de la peinture et des vernis, plusieurs autres du savon.

e) INDUSTRIE DES FABRICATIONS METALLIQUES.

Deux firmes sont spécialisées dans la construction métallique : charpentes, châssis, chaudronnerie, carrosserie, bateaux, mobilier.

f) INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE.

Une usine assure la production de chaussures en plastique à Bujumbura. Sa capacité s'élève à 600.000 paires par an.

g) CUIRS ET PEAUX.

Une usine à Bujumbura, assure le traitement et l'exportation des peaux.

h) DIVERS.

Plusieurs entreprises de construction, fabrication d'agglomérés, de ciment, tuyaux en asbeste, ciment, matériaux pour

revêtement du sol, blocs en ciment, carreaux, béton, briqueteries etc... sont en activité à Bujumbura. On compte également une fabrique de produits en aluminium et plusieurs imprimeries.

Les industries artisanales et domestiques locales sont relativement nombreuses : fabrication de tapis, travail du fer, vannerie, poterie, cordonnerie, corderie, etc. ... Elles ne peuvent toutefois pas encore prétendre à un écoulement de leurs produits sur le marché extérieur (1).

Le développement industriel et commercial du Burundi est étroitement lié à l'élévation progressive du revenu de la population qui se situe actuellement encore à un niveau particulièrement bas ; il résulte en effet de l'analyse des comptes économiques du Burundi que, pour 1965, le produit intérieur par habitant pouvait être estimé à 4.183 francs-Burundi - 47,8 dollars - dont à peine 40 % soit 1.662 francs-Burundi - 19 dollars - en produit monétaire brut et que, pour 1966 et 1967, ces chiffres n'ont guère augmenté (2). Notre impression est même qu'ils ont plutôt diminué, vu la conjoncture internationale actuelle.

Les principaux produits importés sont : les produits alimentaires, les pétroles et carburants, et les textiles.

Les principaux produits exportés sont : le café, le coton, le thé, les minerais et les peaux.

Les liaisons avec l'Océan Indien se font suivant le trajet Bujumbura - Kigoma, par le lac Tanganika et Kigoma - Dar-es-Salaam par voie ferrée. On peut atteindre l'Océan Atlantique en prenant Alberville, port sur la côte, Zaïroise du lac Tanganika, via les ports de Matadi et Lobito. Les autres villes limitrophes des pays voisins, comme Kigali au Rwanda, Tabora en Tanzanie, Bukavu au Zaïre, sont accessibles par route.

Le Burundi possède un aéroport international à Bujumbura, qui accueille un trafic aérien assuré par Air-France, la Sabena, Suissair, entre le Burundi et l'Europe, et les sociétés Air-Zaïre, East-African Airways et S.T.A.B. (Société des transports aériens du Burundi) pour les relations interafricaines.

(1) - Pour plus de détails, cf. Office de la Coopération au développement, Bruxelles. Le Burundi, 1966, 10 pages.

(2) - Plan Quinquennal, op. cit., p. 241.

Le Burundi, appelé communément et à juste titre "La Suisse de l'Afrique", est appelé à jouer pour l'avenir le rôle de plaque tournante des circuits touristiques de l'Afrique Centrale, notamment au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda, au Zaïre et au Kenya. Il constitue un terrain par excellence où peuvent s'exercer à la fois un tourisme de séjour et un tourisme transitaire dont le charme du majestueux Lac Tanganika ne peut manquer d'inspirer la prolongation, sans oublier le pittoresque des mille collines qui cachent jalousement et en état naturel les curiosités les plus recherchées du Monde Touristique. A son climat à la fois tropical et tempéré qui constitue un oasis de repos, s'ajoutent des attraits touristiques d'un cachet tout à fait spécial, tels que : la source la plus méridionale du Fleuve Nil, la fameuse pierre érigée en mémoire de la rencontre STANLEY-LIVINGSTONE sur le sol burundais, la "Crevasse des Allemands" au Moso, les lacs aux oiseaux situés au Nord du pays, le Musée National, le Village artisanal et le Mur des Allemands à Gitega, et trente-six autres curiosités ...

L'hospitalité des Burundais est légendaire. Cet atout que nos ancêtres nous ont légué est resté authentiquement gardé au cœur de tout Burundais, chacun est fier de pouvoir transmettre cet héritage au Monde en général et à l'Afrique en particulier.

Au Burundi, le touriste peut bénéficier de tous les sports : tennis, football, volley-ball, équitation, natation, ski nautique, yachting, golf, pêche etc..., sans oublier le théâtre et le cinéma. Dans toutes les régions, le voyageur peut assister aux danses de l'art traditionnel : les tambours à Gitega, les danses guerrières des "INTORE" à Muyinga, la danse "AGASIMBO" à Makamba et les différentes danses des jeunes filles (Annexe VII, pp. 339 à 343). Ces manifestations comportent les principales danses folkloriques qui ont fait la renommée du Burundi à l'Etranger, notamment à l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1958, à celle de New-York en 1964, au Festival de Dakar en 1966, à ceux de Tunis et de Berlin en 1973, et au Québec en 1974.

- TAMBOURS : Le battement des tambours est un orchestre unique en son genre, un opéra-ballet des tambours faisant la synthèse de la musique, de la poésie et de la danse rythmée. C'est un dialogue qui s'établit entre les tambours et le danseur, un spectacle fascinant par son élégance et son style, par le dynamisme de son rythme et la rigueur de sa cadence. C'est un véritable art, un régal pour le sens et l'esprit.

(Voir Annexe VII, p. 341)

- PARADE GUERRIERE : C'est la danse exécutée par des danseurs appelés communément "INTORE" - beau, joli - C'est la danse des exploits guerriers. Elle constitue un spectacle qui entraîne le spectateur aux mouvements malgré lui, un véritable art exigeant aptitude et technique, un art raffiné.
(Voir Annexe VII, p. 340.)

- AGASIMBO : (du verbe gusimba - sauter -). C'est une danse acrobatique, danse de toupie qui accompagnera le voyageur au retour de son périple et ainsi cristallisera dans son esprit le charme de son séjour agréable au "Cœur de l'Afrique" : le Burundi.
(Voir Annexe VII, p. 342.)

S'il se veut infatigable, le touriste peut poursuivre son voyage vers le Parc des Virunga au Zaïre ou vers le Parc de l'Akagera au Rwanda, avec possibilité de déboucher sur l'Afrique de l'Est. Pour notre part, concluons avec H. DESTROY : "Impossible de comparer l'Urundi à quelque région de France ou de Belgique. Autant vouloir comparer une chèvre à une antilope. Vous retrouverez ici quelque chose de la Bretagne et des Ardennes, des Landes et de la Fagne, de la Lesse et de la Semois. Ici le Créateur s'est amusé à varier son œuvre à l'infini" (1).

(1) - H. DESTROY - Un pays pour tous les goûts, in "Grands Lacs", 1936, n° 5 et 6, p. 277.

CHAPITRE II - HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION AU BURUNDI

Si nous voulons d'abord présenter l'esquisse de l'éducation traditionnelle du Burundi, c'est que cela permettra de mieux saisir la problématique actuelle de la relation entre cette éducation et la scolarisation. Certes, plusieurs caractéristiques culturelles sont communes à l'éducation traditionnelle de l'Afrique Noire. Mais nous n'insisterons ici que sur le milieu socio-culturel du Burundi dont le système est de type patrilinéaire. L'enfant appartient au clan de son père ; ce n'est qu'exceptionnellement que des étrangers y sont admis et sans les pleins droits. Dans un tel système, plus un clan comprend des membres du sexe masculin, plus il est respecté, à l'intérieur comme à l'extérieur, et plus son action est efficace. Un proverbe burundais dit : "Umuryango w'inkehwa wizeramwo ikimazi" - La famille qui a peu (de membres) cherche en elle-même ce qui peut l'aider - explicite bien ce qui vient d'être dit ci-dessus.

Certains auteurs, qui ont traité de la parenté en Afrique Noire dans des sociétés à système patrilinéaire, soulignent que le centre de gravité de l'organisation de celle-ci se situe partout, non seulement au niveau du ménage mais aussi au niveau de la famille élargie et du lignage. Si nous pouvons nous permettre une telle comparaison, disons que, au Burundi, la constellation père-mère-enfants semble se présenter à la manière de ce qu'elle était dans l'Europe rurale traditionnelle. Un enfant allait chez d'autres membres de la famille ou chez des amis pour une période plus ou moins longue et personne n'y voyait d'inconvénients. C'était même une règle d'envoyer des enfants auprès des personnes âgées, pour qu'ils leur tiennent compagnie et participent aux divers travaux de la vie quotidienne. Ainsi l'enfant faisait-il son apprentissage au contact de la parenté la plus large possible et apprenait à voir au-delà de la famille restreinte. Voici ce que dit à ce propos M. ERNY : "La situation de l'enfant noir nous semble ainsi pouvoir se caractériser dès l'âge de deux à trois ans d'une manière quasi universelle par le fait qu'il est amené à procéder à son apprentissage de la vie sociale au sein d'un groupe étendu, dans un climat où l'appartenance à une collectivité familiale prise comme un tout remporte sur les autres formes d'attachement, où les relations entre personnes ne prennent de signification que par rapport au lignage et s'interprètent d'abord en termes de statuts respectifs. Bien entendu, on discernera toujours, d'une ethnie à l'autre, des différences dans les modalités concrètes selon lesquelles s'effectue cette intégration" (1). On comprend dès lors que c'est le système de parenté

(1) - P. ERNY - L'enfant et son milieu en Afrique Noire. Essai sur l'éducation traditionnelle, p. 63.

qui représente la pièce maîtresse de l'initiation aux coutumes, et qui constitue le cadre de vie privilégié de l'homme traditionnel. Voyons maintenant l'historique de l'éducation au Burundi, ce qui nous amène à parler tout d'abord de l'éducation traditionnelle dans les différents cadres : familial, social, moral et religieux. Nous verrons ensuite l'instruction de type européen, amenée par les Missionnaires et les Colonisateurs.

I - EDUCATION TRADITIONNELLE -

L'éducation traditionnelle au Burundi était, comme dans toutes les sociétés anciennes, insérée dans la vie de tous les jours. C'est dire qu'elle était fonctionnelle dans ses objectifs et essentiellement concrète dans ses méthodes. Elle visait à donner aux enfants une formation pratique - cultiver, soigner le bétail, entretenir l'enclos, etc... - ; une formation sociale - art de vivre et de se conduire au sein de la famille et en relation avec les autres instances sociales, maîtrise de la parole et aussi, pour les garçons, entraînement à l'usage des armes ; enfin, une formation personnelle - développement de différentes qualités humaines : politesse, honnêteté, générosité, amabilité, dire la vérité, être juste, etc... Les méthodes reposaient sur l'exemple, la pratique, l'émulation et aussi sur la parole des personnes âgées - conseils, explications, proverbes, récits des veillées, et j'en oublierai des meilleurs. Les proverbes constituent un arsenal pédagogique opérationnel et infiniment efficace. Écoutons ce que dit le Père RODEGEM : "Un code de savoir-vivre, un traité de morale, un guide dans les relations sociales, voilà ce que sont les MIGANI (proverbes). Pleins d'humour et de résignation, de psychologie et d'observation, certains de ces adages expriment en souriant la révolte discrète du peuple que grugent les grands ; d'autres ridiculisent les inimitiés, les défiances qui divisent les petits. Tous sont des recettes de vie pratique, devant le destin, la fatalité, la vie journalière. Ces conseils, fruits de l'expérience, ces principes d'éducation où les vertus sont prônées et les défauts stigmatisés se transmettent de génération en génération. Voilà les MIGANI, mot unique couvrant à la fois la notion de proverbe, de dicton, de locution proverbiale et de fable" (1).

(1) - F.M. RODEGEM - Sagesse Kirundi, p. 7.

a) CADRE FAMILIAL.

Nous ne pouvons parler de l'éducation traditionnelle sans parler de la famille, de sa structure, de son rôle dans la société. Il faudrait également définir et analyser les conditions de vie de tout le peuple burundais, ses croyances, les éléments moteurs de sa culture, ses vertus et ses défauts, sa conception de l'homme, etc... Mais dans cette recherche nous nous sommes limité à n'étudier que les problèmes posés par l'éducation et la scolarisation, ce qui ne nous permet pas de nous engager au cœur d'un grand problème aussi exaltant que complexe : la philosophie NEGRO-AFRICAINE. Nous espérons que des études de ce genre seront entreprises - si ce n'est déjà fait - par d'autres chercheurs africains.

Au centre de la famille burundaise, on trouve l'enfant. Il faudrait parcourir contes et proverbes, poésies et chants, pour se rendre compte de la place qu'occupe ce désir de l'enfant dans le cœur des parents. Il serait d'ailleurs difficile de comprendre la mentalité des Africains en ce qui concerne les institutions du mariage, de la succession héréditaire, etc. . . . , si l'on ne tient pas compte de ce fait : "A peu près partout en Afrique l'enfant est fortement attendu, désiré, aimé. Ne pas avoir d'enfant, suprême déshonneur pour une femme, et souvent cause de renvoi!" (1).

On mesurera par contre-coup l'influence, pas toujours heureuse, des coutumes d'importation récente qui, sous de multiples prétextes, évacuent peu à peu cet élément important de la civilisation négro-africaine et humaine : l'amour de la postérité. Il y a peu de pays où la maternité préoccupe autant qu'au Burundi ; tout le monde est concerné : le mari comme la femme, les époux comme les parents, ceux-ci comme la communauté entière. A titre d'exemple, voici ce que nous avons lu dans un quotidien d'information "FLASH-INFOR" du Burundi : "Nous apprenons de la Clinique de Bujumbura qu'une maman vient de mettre au monde son 18ème enfant, dont 11 garçons et 7 filles. Deux de ces enfants sont déjà morts... Deux autres sont déjà mariés et ont chacun deux gosses..." (2). Voyez-vous, quand un enfant vient au monde, ce n'est pas seulement la famille qui se réjouit, c'est toute la communauté, au sens le plus large. Tout membre d'un groupe social

(1) - Vivante Afrique, Mars-Avril, 1961, p. 22.

(2) - FLASH-INFOR (Bulletin quotidien d'information), n° 1056 du 11 mai 1974, p. 4 n.

possède des droits et des devoirs, les uns implicites et les autres explicites. Écoutons D. NOTHOMB : "L'homme... est toujours et nécessairement membre d'un groupe social, plus précisément : familial. Or la solidarité de chacun avec les autres membres de ce groupe et la fidélité obligatoire qu'on leur doit, imposent un certain nombre de devoirs . Principalement, le devoir de ne rien faire qui puisse porter quelque préjudice important au groupe entier ou à la personne avec laquelle on est lié par une alliance, un pacte ou une promesse. D'ailleurs le bien général du groupe entier est la condition nécessaire du bien de chaque particulier. Si chacun cherche son bien, il ne le peut raisonnablement que dans l'orbite du bien général du groupe dans lequel il est intégré vitalement. Chacun est donc tenu de poser des actes qui contribuent à procurer ce bien général ou, au moins, d'éviter ceux qui le compromettent" (1).

Précisons davantage le sens à donner aux termes "famille, familial" pour éviter des équivoques. Il ne s'agit pas de la famille au sens restreint qu'on lui donne en Europe. S'agit-il de la cellule père-mère-enfant, ou bien de la "parentèle", ou plutôt du clan tout entier ? Si l'on veut être près de la réalité, il ne faut considérer exclusivement aucun de ces divers échelons, car la famille - cellule ou ménage, tout en jouissant d'une existence juridique et sociale plus ou moins autonome selon les diverses couches de la culture africaine, se sait étroitement solidaire de la famille "parentèle" ; celle-ci à son tour ne peut ignorer le clan et son influence, surtout dans le domaine de l'éducation. "En Afrique, la famille se conçoit au sens large... ce n'est pas seulement le père, la mère et les enfants ; c'est aussi les amis, les cousins, les amis de nos amis" (2).

L'importance de l'éducation traditionnelle est mise en évidence par l'amour si vif des parents pour leurs enfants et le grand crédit qu'ils attachent à leur éducation. Si nous voulons en avoir une idée, tirons de la riche mine des proverbes et des contes quelques exemples révélateurs (3) :

(1) - D. NOTHOMB - Un humanisme africain. Valeurs et pierres d'attente, p. 240.

(2) - J.P. N'DIAYE - Elites Africaines et culture occidentale, p. 81.

(3) - E. NGOYAGOYE - Education traditionnelle au Burundi, in Revue de l'Association St Augustin, p. 111.

- Proverbes : - IMANA IRAKUVYARIRA NTIKURERERA : les parents doivent collaborer et se sentir responsables de l'éducation des enfants reçus de Dieu.
- URERA NABI UGATUKWA N'ABAKWE : Si tu éduques mal ton enfant, tu devras plus tard supporter le mépris de tes beaux-parents.

La finalité de l'éducation est la formation de l'homme complet, épanoui dans toutes ses facultés. C'est ici le cœur du problème, pierre d'achoppement pour tant de théoriciens de l'éducation, car, enfin, cet homme complet, ce Noir accompli, épanoui, qui est-il, comment peut-on le définir ou, du moins, le décrire fidèlement sans le mutiler ? Nous devrions avoir souvent présent à l'esprit ces paroles de M. MVENG : "Le problème de l'éducation est donc un problème de créativité, l'aboutissement de cette éducation étant encore le peuple en tant que créateur. Il ne s'agit pas de transmettre un héritage mort, mais surtout de transmettre un esprit de créativité. Et voilà pourquoi l'héritage de civilisation ne doit pas être considéré comme un patrimoine en dépôt dans des coffres, mais surtout comme un milieu d'inspiration. Il doit être considéré sous un aspect dynamique, il s'agit de rendre nos peuples capables de maîtriser leur destin historique, de rendre compte de ce qu'ils étaient, et de ce qu'ils veulent devenir . Voilà finalement ce que nous entendons par finalité de l'éducation" (1).

b) CADRE SOCIAL.

Dans la société africaine traditionnelle, l'enfant est généralement considéré comme un "bien commun". De plus, la vie de l'homme adulte ne commence qu'avec le mariage et l'apparition des enfants dans son ménage. Il suffit d'écouter les conversations quotidiennes et d'observer les différents événements pour savoir qu'on n'a le plein droit au titre d'homme adulte qu'après avoir procréé. Au Burundi, comme d'ailleurs partout en Afrique, le célibat est souvent traité avec un mélange de mépris et de pitié.

A partir du moment où l'enfant est assez grand pour sortir de la maison familiale, son éducation est dans une large mesure l'affaire de tous. Il peut s'attendre à se voir appelé et envoyé tout naturellement par n'importe quel adulte ou un aîné, grondé, corrigé ou ,

(1) - E. MVENG - Pré-Colloque sur "Civilisation Noire et Education", Prés. Afr., p. 21.

au contraire, conseillé, consolé, vengé ou récompensé par eux. Tout au long de sa croissance physique et de son développement psychique et intellectuel, l'enfant, puis l'adolescent, est ainsi suivi par l'ensemble de la collectivité, de façon directe ou indirecte.

D'aucuns savent qu'en Afrique le clan représente la structure généalogique la plus importante. Mais il nous semble que, pratiquement, les mots clan, tribu, ne peuvent pas s'appliquer convenablement au Burundi si on les considère dans leur sens habituel. A la rigueur, le mot clan pourrait être accepté, s'il signifiait un ensemble "exogamique" de lignées, fondé sur la parenté unilatérale. Le mot tribu peut difficilement s'appliquer au Burundi, car dit M. DESCHAMPS, "tribu est un mot européen, emprunté à l'Afrique du Nord des nomades et qui ne correspond à rien chez les Noirs sédentaires. Il ne s'agit pas de tribus, mais de peuples, "d'ethnies" si l'on veut paraître savant, c'est-à-dire de groupes bien plus enracinés que la tribu, fondés sur le terroir en même temps que sur les mythes d'origine, et aussi sur la communauté de langue et de sentiment" (1).

C'est à travers les actes de la vie quotidienne - cultiver les champs, garder les vaches, porter les fardeaux sur la tête, ceci pour les garçons ; balayer l'enclos, travailler avec la houe, porter sur la tête un bon panier de haricots, de patates douces, de manioc ou une bonnealebasse d'eau, ceci pour les filles - que les jeunes Burundais arrivent progressivement à une prise de conscience, puis à une compréhension des fondements matériels et spirituels de la vie sociale. L'apprentissage du métier auprès des adultes, par son caractère de transmission de l'expérience et de l'héritage des ancêtres achèvera de lier définitivement l'adolescent devenu adulte à sa fonction sociale et, du même coup, à la communauté.

Ainsi voyons-nous que le milieu social impose à l'enfant l'apprentissage de règles morales, de techniques et de connaissances dont l'assimilation lui permettra d'être un homme adapté. L'enfant doit normalement accéder à l'autonomie ; il doit, devenu adulte, être capable de survivre par lui-même. "Dans une société archaïque, il faut pour cela, savoir chasser, pêcher, ou garder des troupeaux. Dans une société de plus en plus industrialisée, il faut pouvoir manier les concepts, c'est-à-dire, savoir au moins lire et écrire" (2). Avant l'arrivée

(1) - H. DESCHAMPS - "Les forces obscures", p. 29.

(2) - A. BIANCHERI - "Les sociétés humaines" in Education, p. 226.

des colonisateurs, et même quelques années après, les jeunes Burundais savaient et pouvaient chasser, pêcher ou garder les troupeaux. Actuellement, ils n'ont plus rien à chasser, ni à garder ; hélas, ils ne savent ni ne peuvent manier des concepts, car il n'y a pas assez de places à l'école pour apprendre à lire et à écrire. On voit dans quel dilemme se trouve la jeunesse burundaise .

c) CADRE MORAL ET RELIGIEUX .

Les Burundais étaient tellement conscients et pleins du sens religieux de l'histoire humaine qu'ils ne pouvaient pas ne pas le communiquer à leurs enfants comme le bien le plus précieux. Cette communication se faisait de plusieurs façons qui, toutes, avaient l'avantage de coller à la vie. Écoutons M. MOUMOUNI : "La formation du caractère, l'acquisition de qualités morales est un des objectifs considérés à juste titre comme primordiaux dans l'éducation africaine traditionnelle. Pratiquement tous les différents aspects de l'éducation de l'enfant et de l'adolescent y concourent à un plus ou moins haut degré ... sociabilité, probité, honnêteté, courage, solidarité, endurance, morale, et par-dessus tout, sens et sentiment de l'honneur, sont entre autres, des qualités morales constamment exigées, examinées, jugées et sanctionnées par les méthodes et les moyens propres à la mentalité et aux possibilités de l'enfant et de l'adolescent" (1).

C'est l'initiation aux divers cultes qui est au centre de la formation morale et religieuse. Même quand il n'y avait pas d'initiation proprement dite ou si elle ne se faisait pas consciemment, l'ambiance générale des adultes finissait par imbiber la psychologie et l'âme de ces jeunes d'un sens du sacré qui gardera toute la vie des influences profondes. Une remarque s'impose lorsque nous parlons de l'initiation au Burundi. D'une façon générale, nous pouvons dire qu'elle ne s'accomplissait pas collectivement, comme cela se faisait dans les autres pays d'Afrique Noire. C'est sans doute parce que les Burundais ne vivaient pas groupés en villages. Chaque famille occupait sa propriété. Lorsqu'il y avait initiation, elle la faisait d'une façon plus ou moins individuelle, car seuls les proches parents étaient mis au courant. De toute façon, qu'il s'agisse d'initiation individuelle ou collective, un point commun est à remarquer : le rôle social, récréatif et économique. D'autre part, on s'appliquait à corriger l'adolescent de tous ses défauts. On lui inculquait le respect des

(1) - A. MOUMOUNI - L'éducation en Afrique, p. 23.

autres et de leurs biens, l'amour du travail, l'obéissance aux anciens. On lui apprenait à se maîtriser, à être courageux, dur à la souffrance, à réfléchir avant de parler, à garder un secret et à ne pas trahir les autres.

La formation morale et religieuse se faisait aussi au moyen des proverbes et des contes. Nous avons déjà souligné plus haut que les proverbes sont le véhicule ordinaire de la pensée et de la sagesse populaire. Les éducateurs s'en servaient comme d'un instrument privilégié et efficace pour former le cœur et l'esprit des jeunes. Les contes aussi, constituent pour les parents un moyen adapté à la psychologie des petits pour modeler en eux par des exemples pris sur le vif, l'idéal de l'homme conforme à la vision du monde. "Nombreux sont les contes, remarque le Père ZUURE, où la gourmandise, la désobéissance, l'immodestie, la jalousie, etc... sont punies par Imana (Dieu), tandis que l'obéissance, l'humilité et la confiance en lui sont récompensées"(1). Ce que vient de nous dire le prêtre missionnaire Néerlandais serait incomplet si nous n'y ajoutions pas ceci : "Un grand nombre de contes ont une valeur éducative certaine. Leur maniement est facile et atteint sûrement son but, à la façon des paraboles bibliques. Ils ont été imaginés pour donner une leçon de morale, de code social, et même d'histoire populaire. Les thèmes se développent différemment selon le vice que l'on veut flétrir ou la vertu qu'on propose comme valeur humaine à cultiver. La description plus ou moins géniale selon le talent du conteur, toujours suggestive, fait intervenir des scènes quotidiennes du travail aux champs, du ménage, de la chasse, des pâturages, etc..., scènes qui peignent admirablement la société. La conclusion dégage la leçon contenue dans le récit par une formule concise, claire, ciselée dans le but de rester empreint dans le cœur et la mémoire de l'auditoire... Sans vouloir porter un jugement théologico-moral de ces formules, de ces paroles, remarquons, admirons et sachons apprécier leur élévation morale et leur valeur éducative dans une famille consciente de ses responsabilités" (2). Ayons recours à B. HAMA (3) pour résumer ce qui vient d'être dit ci-dessus au sujet de la pédagogie propre à l'éducation traditionnelle de l'enfant au Burundi (4) :

(1) - B. ZUURE - L'âme du Murundi, p. 133.

(2) - E. NGOYAGOYE - Op. cit., p. 116.

(3) - Cf. l'ouvrage de B. HAMA - Essai d'analyse de l'Education Africaine, surtout le chapitre qui traite des étapes de l'enfance et leur pédagogie propre, p. 161 et suiv.

(4) - Pour avoir d'autres renseignements sur l'éducation familiale au Burundi, nous recommandons vivement l'ouvrage de A. MAKARAKIZA - La dialectique des Barundi, Bruxelles, Ac. Roy. Sc. Col. Belge, 1959, spécialement, pp. 40-55.

- pédagogie assumée par l'entourage familial et les adultes en général, c'est-à-dire, par les parents, les grands-parents, etc...;
- pédagogie assumée par l'intermédiaire des autres enfants : à travers les jeux, la vie commune, les associations d'âge, etc...;
- pédagogie assumée par le contexte social et culturel : contes, veillées, jeux rituels, travaux, obligations, etc...;
- pédagogie assumée par les maîtres : initiations, description des rites, textes rituels et leur signification, instruction, etc...

II - INSTRUCTION DE TYPE EUROPEEN -

L'instruction de type occidental pénétra le pays avec l'implantation des premières missions catholiques à partir de 1896. Les Pères Blancs - Congrégation Missionnaire fondée par le Cardinal Lavigerie - et les auxiliaires qu'ils avaient amenés d'Afrique Orientale commencèrent à catéchiser des enfants et des adultes. La formation chrétienne s'accompagna de l'apprentissage de la lecture. Le Baptême ne pouvait être reçu qu'après avoir subi avec succès plusieurs examens. Mais des écoles proprement dites ne furent créées que par certaines missions catholiques. Les six premières furent : MUYAGA (1898), MUGERA (1899), BUHONGA (1902), KANYINYA (1904), RUGARI (1909), et BUHORO (1912). Cette dernière dut être abandonnée durant la guerre de 1914-1918. Là où les Missionnaires avaient créé des écoles, on n'enseignait que la Bible, le catéchisme, le chant des hymnes, la lecture et le calcul ainsi que quelques connaissances pratiques. Quant aux Protestants, ils ne débutèrent qu'en 1911. "Pour les missionnaires, l'éducation occidentale était d'importance mineure, simplement un moyen de réaliser leur but, la conversion au christianisme. Ceci eut d'importantes conséquences tant sur l'implantation des écoles, que sur le caractère de l'enseignement dispensé. Une instruction rudimentaire devait suffir à rendre les idées chrétiennes compréhensibles et à entraîner le rejet des pratiques et croyances considérées comme barbares ou païennes" (1). Ainsi chaque mission établissait-elle une ou plusieurs écoles catéchistiques et primaires. On continuait à former les élèves les mieux doués pour en faire des enseignants, des catéchistes, des prédicateurs.

(1) - LE THANH KHOI et Collaborateurs - L'enseignement en Afrique tropicale, p. 14.

a) L'ALLEMAGNE.

Le gouvernement allemand avait entrepris de créer un réseau d'écoles officielles en Afrique Orientale. Le centre en était l'école normale de TANGA, en Tanzanie, sur l'Océan Indien. En 1909, un instituteur formé dans cette école fut envoyé créer une école à BUJUMBURA. En 1912, une autre école fut ouverte à GITEGA, toujours au Burundi. Ces établissements furent fréquentés par des enfants d'ASKARIS, de l'armée coloniale, et par des fils de chefs et des membres de leur entourage.

Nous avons déjà signalé plus haut que le Burundi fut annexé diplomatiquement à la Colonie Allemande qui, en 1890, avait pris le titre de "PROTECTORAT de l'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE". Pour administrer son protectorat, l'Allemagne employa les principes de gouvernement indirect. Avant tout, son administration fut militaire (1892-1908), avant d'être civile. L'Est-Africain-Allemand fut divisé en cercles (BEZIRKE). Ces cercles étaient d'une grande superficie au début et le Burundi faisait partie du "BEZIRK " Tanganika - Kivu, dont le chef lieu était UJJI. A partir de 1899, le Burundi et le Rwanda constituaient à eux seuls un "BEZIRK " dont le centre administratif était USUMBURA (actuellement BUJUMBURA, capitale du Burundi). L'administration civile ne commença qu'à partir de 1908. C'est à ce moment là que les Allemands formèrent deux unités séparées au Burundi et au Rwanda, avec résidence à GITEGA pour le Burundi et à KIGALI pour le Rwanda.

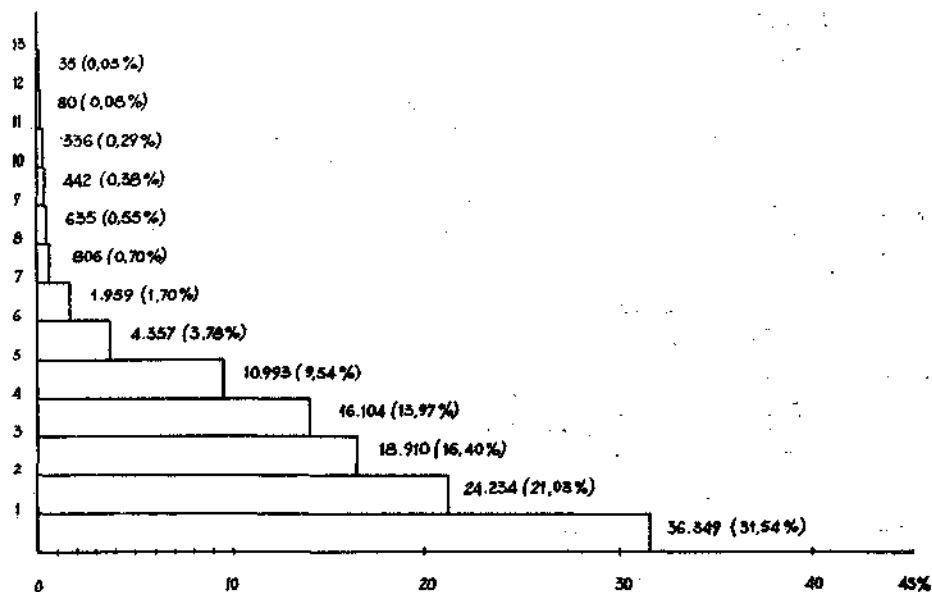
b) LA BELGIQUE. (Voir le tableau n° 1, p. 42)

La période du mandat belge fut caractérisée essentiellement par l'essor de l'enseignement primaire lié à la multiplication des postes missionnaires et des catéchuménats. En outre les autorités coloniales étendirent au Rwanda - Burundi en 1926 le système des écoles subsidiées à la manière du Congo-Belge, ce qui renforça encore le rôle du clergé catholique - Nous verrons plus loin le rôle très important qu'a joué et joue encore l'Eglise catholique dans l'ancienne Afrique dite "Belge" -. La même année un séminaire était ouvert à MUGERA. Les autres établissements post-primaires créés à cette époque avaient une "finalité" professionnelle stricte et ne permettaient pas de suivre des études secondaires complètes. Il s'agissait essentiellement d'écoles pédagogiques. Ainsi sont créées une école de moniteurs à MUSEMA en 1933 par la mission baptiste danoise, une école normale à MATANA par la C.M.S. - devenue E.A.B. plus tard - une école normale catholique pour garçons à GITEGA en 1940,

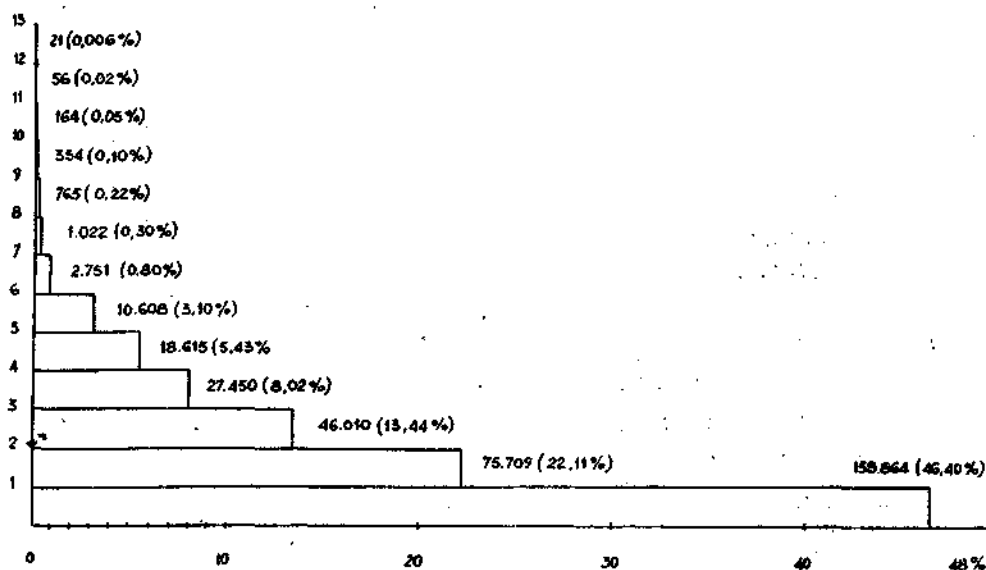
PYRAMIDES SCOLAIRES NATIONALES DANS L'AFRIQUE "EX-BELGE"

BURUNDI

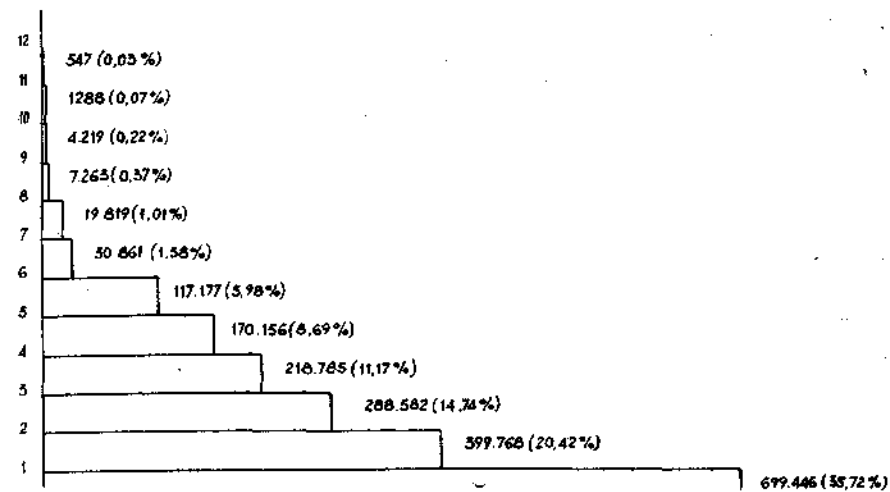
ANNEES D'ETUDES

RWANDA

ANNEES D'ETUDES

CONGO KINSHASA

ANNEES D'ETUDES



une école normale catholique pour filles à BUKEYE en 1941 (1).

Par ailleurs, les Frères de la Charité de GAND (Belgique) avaient ouvert en 1929 à ASTRIDA (actuellement BUTARE, au Rwanda) un groupe scolaire qui devait former des auxiliaires administratifs, des assistants médicaux ou vétérinaires, des adjoints - agronomes pour le Rwanda et le Burundi.

L'après-guerre, période de la Tutelle, fut marquée par le développement des écoles primaires complètes à deux cycles, et par l'essor parallèle des établissements de formation pédagogique. Les années cinquante furent caractérisées à la fois par cet essor, par la création d'un grand séminaire à BURASIRA, par l'introduction, en 1954, des écoles officielles et par l'émulation que suscita cette laïcisation, enfin par les débuts d'un enseignement secondaire général à programmes équivalents à ceux de la métropole. Les premiers diplômes d'humanités furent délivrés à la veille de l'indépendance.

III - LE BURUNDI INDEPENDANT - (Voir sa structure de l'éducation, tableau n° 2, p. 45)

En 1962, année de l'indépendance du Burundi, on comptait 14 établissements d'enseignement général, dont cinq à cycle complet de six ans, deux de cinq ans, quatre de quatre ans et un de trois ans. En outre, il existait 3 Ecoles Normales de 7 ans, 12 "écoles moyennes pédagogiques" de trois et quatre ans, dont 7 pour filles, et 20 écoles professionnelles et techniques de deux, trois ou quatre ans, dont 7 pour filles.

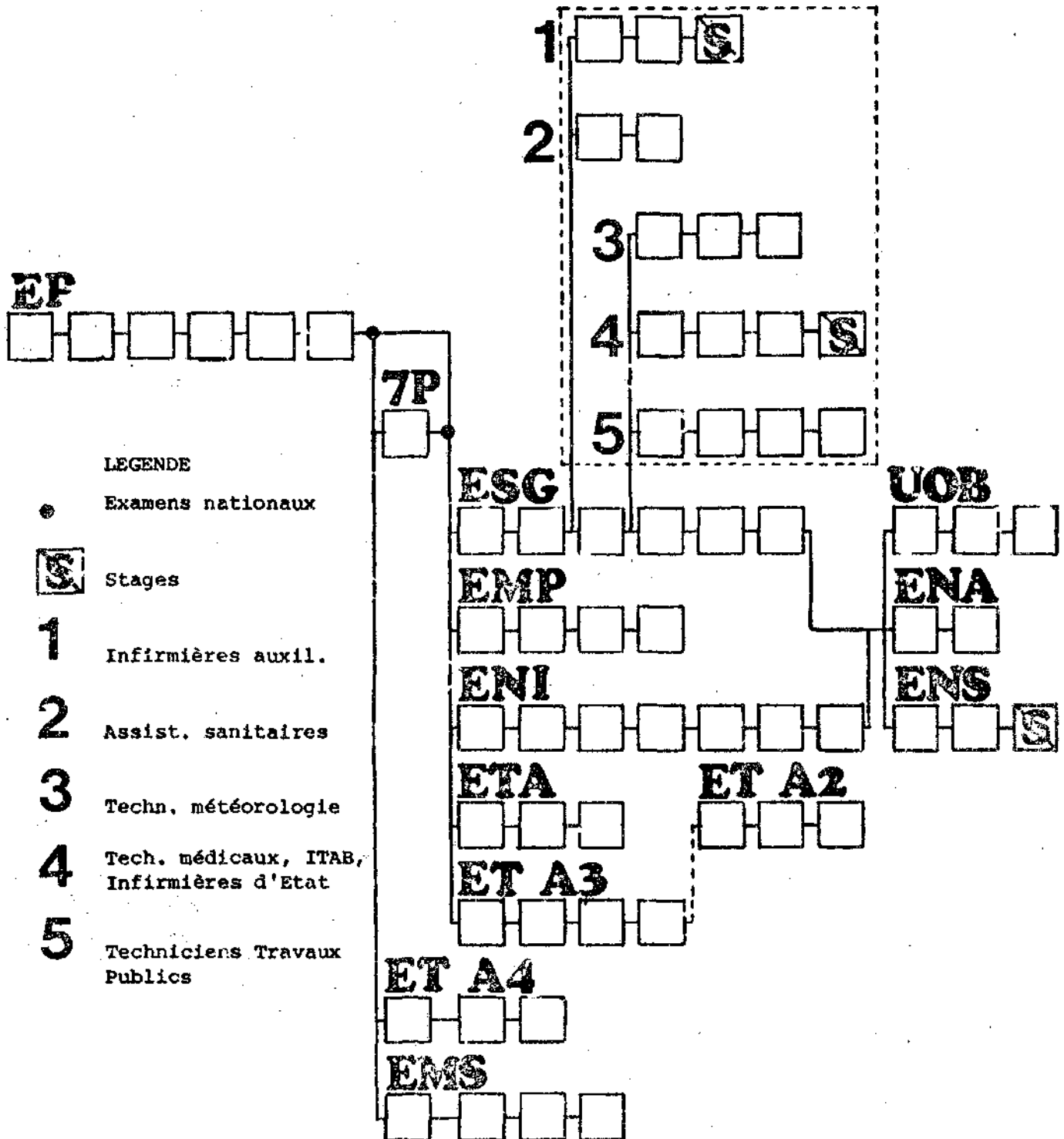
En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il a été organisé en 1957-1958 en commun pour le Zaïre et le Rwanda-Burundi. Le Burundi n'avait aucun Institut sur son territoire. En 1960 s'est ouvert à BUJUMBURA l'Institut agronomique du Rwanda-Burundi, transformation de la Faculté d'agronomie d'Astrida (BUTARE). La même année, la compagnie de Jésus a ouvert les Facultés de Philosophie et Lettres, de Sciences Economiques et Sociales, rattachées à l'Université de LOVANIUM (actuellement, UNAZA : Université Nationale du Zaïre). En octobre 1961, la Faculté des Sciences est fondée à Bujumbura.

(1) - Cf. G.R.O.E. (Groupe de Recherche Opérationnelle concernant l'Education) Ecole Normale Supérieure, Bujumbura, 1973, Texte.

L'enseignement supérieur propre au Burundi n'est organisé que plus tard : l'Université Officielle de Bujumbura est créée officiellement en 1964 sur les bases des Facultés citées ci-dessus. L'Ecole Normale Supérieure du Burundi n'a été créée qu'en 1965, et l'Ecole Nationale d'Administration n'a que quelques années d'existence. Actuellement, une réforme est en cours pour fusionner les trois Etablissements en Université du Burundi. Bref, en matière d'enseignement, le Burundi a tout hérité de la Belgique. Une analyse objective montre que celle-ci visait à doter le Burundi - comme d'ailleurs le Rwanda et le Zaïre - d'une société en forme de "pyramide tronquée". Précisons : si l'on compare une société moderne à une pyramide, on peut dire que la base est constituée par la classe laborieuse, le tronc par les cadres moyens, les cadres supérieurs formant le sommet. Or, dans le Burundi colonial la classe laborieuse existait bien, les cadres moyens étaient insuffisants et les cadres supérieurs inexistantes. Ainsi, cette tactique obligeait et oblige encore aujourd'hui le Burundi à recourir à une main-d'œuvre qualifiée, étrangère.

Voilà, esquissée brièvement, l'histoire de l'enseignement au Burundi. Analysons maintenant les différents problèmes qui se posent à chaque niveau d'enseignement. Ces problèmes sont multiples et complexes, ce qui nous oblige à n'élucider que les principaux, à savoir : Organisation et structure, constructions scolaires et équipements, langue d'enseignement, personnel enseignant, contenu, méthodes, milieu familial et enfin, les incidences sociales et culturelles. Ces problèmes ne seront pas analysés dans l'ordre énuméré ci-dessus. Il en est qui sont spécifiques à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ; d'autres sont communs aux trois niveaux d'enseignement.

1er Degré							2ème Degré							3ème Degré		
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17



STRUCTURE DE L'EDUCATION - ARTICULATION ACTUELLE

Les écoles se trouvant dans le rectangle encadré ne relèvent pas du Ministère de l'Education Nationale.